



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

LA MUNICIPALITÉ

AU CONSEIL COMMUNAL  
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ

**PREAVIS No 06/2014**

**concernant la création d'un local  
de rangement pour le service des  
bâtiments et de WC publics au  
complexe scolaire du Clos-Béguin**

Date proposée pour la 1<sup>ère</sup> séance de commission:  
le 22 mai 2014 à 19h00

en la salle de Conférence,  
route des Deux-Villages 23

# SOMMAIRE

## Chapitres

1. **Objet du préavis**
2. **Historique**
3. **Présentation du projet**
4. **Aspects financiers**
5. **Coûts d'exploitation annuels**
6. **Conclusions du préavis**

St-Légier - La Chiésaz, le 24 mars 2014

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

**1. Objet du préavis**

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de CHF 235'900.-- pour financer les travaux de construction d'un local de rangement pour le service des bâtiments, au sein du complexe scolaire du Clos-Béguin.

**2. Historique**

Tout au long des constructions des différentes étapes du complexe scolaire du Clos-Béguin, les besoins supplémentaires en espaces de rangement n'ont pas toujours été évalués de manière suffisante.

D'autre part, par souci d'économie, les futurs locaux de l'étape VI ont été calculés au plus juste, ne comprenant que les espaces nécessaires aux machines d'entretien nécessaires à ce bâtiment.

Dès lors, la Municipalité, sur demande du service des bâtiments, a étudié les différentes possibilités s'offrant à elle pour la réalisation d'un local supplémentaire. Après réflexion, le meilleur endroit s'est avéré être la surface sise sous l'avant-toit de la piscine du complexe scolaire.

**3. Présentation du projet**

Ce local, tel que prévu, serait de plain-pied et permettrait le rangement de nombreuses machines ainsi que du matériel et marchandises, actuellement disséminés dans différents locaux, peu adaptés et ne permettant pas, notamment, le stockage en palettes.

D'autre part, cela permettra aussi d'installer des WC publics (dames-hommes et handicapés), ouverts durant toute la journée, notamment hors des heures scolaires et durant les fins de semaine, pour les très nombreux utilisateurs de la place de jeu, très fréquentée autant par les enfants que par les parents.

La durée prévue des travaux est de trois mois.

#### 4. Aspects financiers

La Municipalité propose d'amortir cet investissement sur une période de 10 ans au maximum.

Les coûts seront financés par la trésorerie courante.

Le coût des travaux s'entend soumissions rentrées.

Libellé	Montants	Total
Maçonnerie	66'400.00	
Installations électriques	8'300.00	
Installation chauffage	23'500.00	
Installations sanitaires	7'200.00	
Serrurerie	18'300.00	
Menuiserie	16'500.00	
Mise en passe	600.00	
Carrelage	12'500.00	
Plâtrerie-Peinture	6'200.00	
Nettoyages	2'000.00	
Divers et imprévus	16'000.00	
Honoraires architecte	34'000.00	
Honoraires ingénieurs	3'450.00	
Frais secondaires	3'500.00	
<b>Total HT</b>		<b>218'450.00</b>
TVA 8%		17'450.00
<b>Total TTC arrondi à</b>		<b>235'900.00</b>

#### 5. Coûts d'exploitation annuels

Coûts d'amortissement estimés pour l'ouvrage projeté :

Intérêts lissés (3 %)	CHF	3'500.--
Amortissement	CHF	<u>23'590.--</u>
<b>Total</b>	CHF	<b>27'090.--</b>

S'agissant de bâtiments scolaires, les coûts d'exploitation annuels feront partie du décompte établi avec la commune de Blonay, qui y participera à hauteur d'un peu plus de 50 %.

L'entretien courant sera quant à lui assuré par notre service des bâtiments.


**6. Conclusions du préavis**

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

- ⇒ Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux décrits dans le présent préavis
- ⇒ Octroyer à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 235'900.00
- ⇒ Financer la dépense par la trésorerie courante
- ⇒ Amortir cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic  
A. Bovay



Le Secrétaire  
J. Steiner

Annexes : plans des travaux

Municipal délégué : M. G. Gygli

COMMUNE DE SAINT-LEGIER-LA CHIESAZ  
GROUPE SCOLAIRE AU CLOS BEGUIN

CREATION D'UN LOCAL DE CONCIERGERIE  
ET D'UN WC PUBLIC

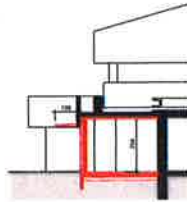
Flavio Durrus, architecte - Avenue Desauges 28 1600 Vevey - Tél. : 079 467 12 13  
Echelle 1/100 Vevey, le 21 janvier 2014

MISE A L'ENQUETE

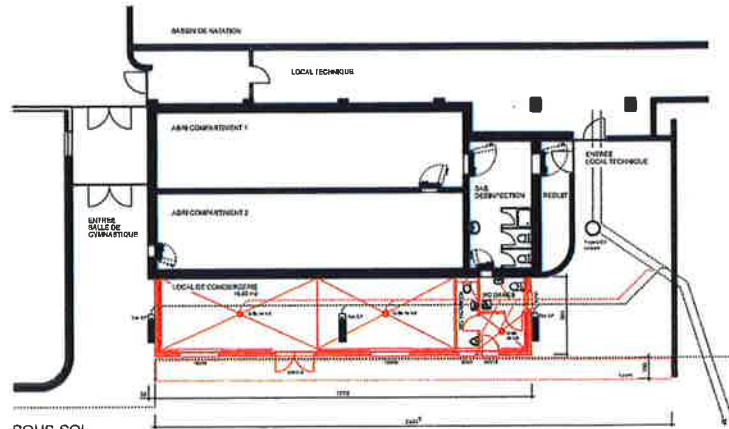
LE PROPRIETAIRE :

L'ARCHITECTE :

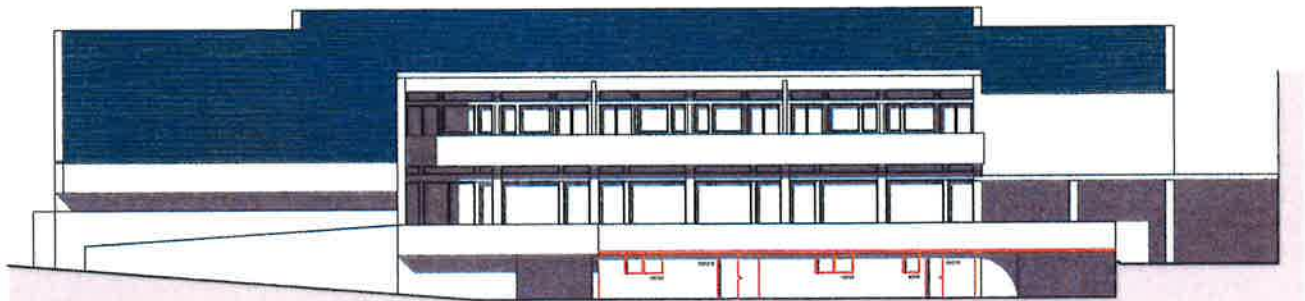
■ EXISTANT  
■ A CONSTRUIRE



COUPE TRANSVERSALE



SOUS-SOL



FACADE SUD